

Association agréée

LAGHET, le 30 septembre 2011

Monsieur Jean Michel CHERIER
Réseau Ferré de France
Mission LGV PACA
Les docks – Atrium 10.4
10, place de la Joliette – BP 85404

13567 – MARSEILLE Cedex 02

Monsieur le Président,

En notre qualité d'association de défense de l'environnement nous nous sommes intéressés à la future LGV PACA et nous avons fait part de nos modestes remarques sur le projet de la charte de concertation fin 2010.

*Voilà déjà quatre années d'étude et il nous est annoncé encore quatre années pour définir le projet, 2011 à 2014, puis encore quatre années entre l'enquête d'utilité publique et de le démarrage des travaux 2018. **Accélérons les processus** pour raccourcir les échéances annoncées, horizon 2023 et 2040. L'asphyxie actuelle ne pourra pas être maintenue d'ici là.*

A ce jour, nous avons participé à la concertation sur la LGV PACA réunion qui s'est tenue à Nice. Bien que nous ne voyons toujours pas la nécessité de passer par Marseille et Toulon pour un Paris/Nice; il nous semble impératif que tous travaux débutent par l'est du département des Alpes-Maritimes (Menton) en direction de l'est du département du Var.

Ceci permettrait :

- d'englober dans le grand projet de Nice-Vallée la nouvelle gare.*
- de situer cette nouvelle gare à proximité de l'aéroport Nice-Côte d'Azur.*
- désengorger Nice-Thiers.*
- de rejoindre plus rapidement le projet ferroviaire italien.*
- de développer l'économie avec l'Italie et surtout le ferroutage pour les camions.*
- le doublement de la ligne Nice-Drap pour désengorger les vallées du Paillon.*

Dans les scénari présentés :

- les temps de parcours sont incompréhensibles (exemple Marseille/Nice, 3 arrêts – Nice/Paris sans arrêt).*
- les coûts devraient être connus par tronçon.*
- aucune information sur le nombre actuel de voyageurs, par gare desservie, utilisateurs du TGV.*

Ce qui nous importe principalement pour un futur proche et durable ; une desserte nationale et régionale, avec des gares indépendantes, rapidité de déplacement, développer le fret ferroviaire, prise en compte des milieux naturels et des paysages.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidente

Monique ROUX

Association « Val de Laghet » place de l'Eglise LAGHET 06340-la Trinité